

RD Congo – Code minier révisé, nouvelle gouvernance nationale et COVID-19 : Entre aspirations et réalités



En marge de la 45^{ème} session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, des représentant·e·s d'organisations issues de la République démocratique du Congo (RDC) ont questionné, lors d'un webinaire organisé par 5 organisations de la société civile européenne, l'effectivité de la mise en œuvre du Code minier révisé et de ses impacts sur les droits humains des populations locales, y compris dans le contexte lié à la COVID-19.

L'abondance des ressources naturelles en République démocratique du Congo (RDC) et la pauvreté économique de la population vivant dans les zones minières continuent de représenter un paradoxe. Adopté en mars 2018, le nouveau Code minier a le potentiel d'endiguer ce fléau. Or, sa mise en œuvre est-elle effective à ce jour ? Des représentant·e·s d'organisations locales travaillant sur les droits humains dans le secteur minier ont tenté de répondre à la question tout en dressant le bilan de la situation actuelle.

« *Le principal problème dans la mise en œuvre du règlement demeure l'ignorance* », selon Gilbert Dhego de la Commission Justice & Paix de Goma, dû en partie à « *l'insuffisance de la vulgarisation du nouveau code et une gouvernance locale défaillante* ». « *S'ajoute une application limitée des dispositions relatives au développement local, pourtant une des dispositions les plus innovantes du nouveau Code* », selon Fabien Mayani du Centre Carter, « *et peu d'intérêt est accordé aux questions de droits humains* ». Face à ce constat, des voix issues de la société civile congolaise se sont levées pour réclamer l'application effective du Code minier révisé, incluant notamment une meilleure distribution des richesses provenant de l'exploitation minière au bénéfice des communautés locales.

La forte participation à l'événement - plus de 100 personnes issues des milieux associatif, gouvernemental et onusien - démontre à quel point la mise en œuvre du Code minier révisé en RDC continue d'être un enjeu majeur. Les organisateurs s'engagent à exposer au Conseil des droits de l'homme les principales conclusions tirées du webinaire afin de démontrer à la communauté internationale qu'il est fondamental d'encourager la RDC à améliorer la bonne gouvernance dans le secteur minier.

Ce webinaire avait pour objectif de sensibiliser les États sur les conséquences de la mise en œuvre défaillante du Code minier réformé sur les droits humains en RDC en amont de la discussion autour du point 10 à l'agenda de la 45^{ème} session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Il a été organisé par

les ONG Franciscans International, la Commission Justice et Paix, le Réseau européen pour l'Afrique centrale (EurAc) et Dominicans for Justice and Peace en collaboration avec les partenaires locaux.

Lien

- ▶ Visionner le webinaire (anglais) : <https://www.youtube.com/watch?v=ry0BdcC0lQQ>

Contact

Mickaël REPELLIN

Coordonnateur du programme Afrique, Franciscans International

M.Repellin@franciscansinternational.org

Tel. +41 (0)22 779 4010

Mob. +41 (0)76 468 6791

Associations signataires

- ▶ **Franciscans International** est une organisation internationale non gouvernementale active dans le plaidoyer pour les droits humains auprès des Nations unies
- ▶ **Dominicans for Justice and Peace** est une organisation confessionnelle, non gouvernementale, sans but lucratif, représentant l'ordre des Dominicains auprès des Nations unies et vise notamment à promouvoir et défendre les droits humains ainsi qu'à rendre justice aux personnes dont les droits ont été violés
- ▶ La **Commission Justice et Paix** est une ONG belge qui conscientise et interpelle les citoyens, les acteurs éducatifs et les responsables politiques sur les questions de conflits, de démocratie et d'environnement.
- ▶ **EurAc**, le Réseau européen pour l'Afrique centrale, rassemble 36 organisations européennes de la société civile et mène un travail de plaidoyer en faveur d'un engagement fort, cohérent et durable de la part de l'Union européenne et de ses États membres en République démocratique du Congo mais aussi au Burundi et au Rwanda.